



ÉDITO

Chers amis,

Comme vous le savez certainement, les membres de l'Apach lors de l'assemblée générale du 15 mars, ont décidé de ne pas faire opposition au projet de règlement de taxation des résidences secondaires, élaboré par l'association des communes de Crans-Montana.

Ceux qui n'ont pas suivi ces débats doivent se demander si l'Apach est favorable à cette taxation. Il n'en n'est rien, et nous y sommes opposés. Mais alors pourquoi ne pas faire opposition ?

Lorsque nous avons commencé les débats nous avons donné un mandat à Pierre-Marie Glauser, Professeur de droit fiscal, pour examiner la situation et nous représenter face à l'association des communes.

Suite à son analyse, il s'est avéré que les communes étaient déterminées à mettre cette taxation en place, et que via la loi d'aménagement du territoire, elles bénéficiaient des moyens légaux pour le faire. La voie du recours n'était donc de loin pas gagnée, d'autant que les recours déposés dans d'autres communes, ont amené le tribunal fédéral à donner raison à ces communes quand au fond, même si certains points spécifiques ont été invalidés.

D'autre part une taxe de ce type est à notre sens une moins mauvaise solution, qu'un éventuel prélèvement via la mise en place d'un impôt sur le plan cantonal, impôt sur lequel nous ne pourrions avoir aucune influence, et qui entrerait dans le revenu fiscal du canton, dont seul une partie reviendrait aux communes.

Sur la base de cette analyse, nos membres en assemblée générale, ont pris la décision d'explorer la voie de la négociation et de la collaboration, plutôt que celle de la confrontation.

LES AMÉNAGEMENTS OBTENUS LORS DE CES NÉGOCIATIONS ONT ÉTÉ LES SUIVANTS

- prise en compte de la présence des propriétaires et non seulement de la location pour une réduction de la taxe.
- diminution à 75 jours de présence au lieu de 90 pour une suppression complète de la taxe.
- exonération de taxe pour les propriétaires ayant payé la taxe RQC lors de la construction de leur résidence secondaire.
- séparation du produit de la taxe du reste de revenus fiscaux des communes et attribution stricte du montant de la taxe à des infrastructures touristiques
- participation consultative de l'Apach aux réflexions sur les investissements à réaliser.

Ainsi l'Apach lors de son assemblée générale de samedi 15 mars, a décidé de ne pas faire opposition au règlement élaboré, pour autant qu'il soit bien entendu maintenu en l'état, et ce bien qu'encore une fois nous regrettons vivement l'introduction de cette taxe.

L'association des Amis de Plans-Mayens qui s'était associé à nous lors de ces consultations a pris une décision identique.

De plus, l'Apach a donné à Pierre-Marie Glauser, le mandat de poursuivre les discussions avec l'ACCM dans le cadre de la mise en place du règlement d'application de la taxe sur les résidences secondaires, et en particulier dans l'élaboration de la définition et la mise en place des moyens de preuve de la présence des propriétaires.

L'Apach entend profiter du dialogue initié dans le cadre de ces discussions et des commissions à laquelle nous allons participer, pour développer

une réelle collaboration avec les communes et les acteurs du tourisme de la station pour contribuer positivement à son développement. L'avenir de Crans-Montana est aussi notre affaire. Et puisque nous devons participer au financement des infrastructures, autant participer activement au projet.

L'association des communes par la voie de son Président Jean-Claude Savoy, propose à l'Apach de participer à trois commissions de l'ACCM, à titre consultatif :

- les commissions Économie et Tourisme
- Urbanisme et mobilité
- Nouvelles infrastructures

Nous avons donc via un courrier-mail mis sur pied une consultation auprès de nos membres, pour d'une part trouver des représentants dans ces commissions et d'autre part faire un sondage sur les sujets prioritaires pour une majorité de nos membres. Je tiens absolument que nos délégués soient porteurs d'un réel mandat représentatif, car c'est ce qui leur donnera une réelle influence dans leurs prises de positions. Nous continuerons donc à vous consulter et il est important que vous soyez nombreux à nous donner votre avis sur les sujets qui vous importent.

Nous avons eu en fait 3 candidats pour 3 commissions :

- Christian Nivoix, pour « Économie et tourisme »
- Claude Pernet pour « Urbanisme et mobilité »
- Denis Collé pour « Nouvelles infrastructures »

Ils seront donc nos représentants auprès de l'ACCM.

Concernant les réponses au sondage réalisé auprès des membres de l'Apach, les sujets suivant se dégagent :

ÉCONOMIE ET TOURISME

- Réflexion sur la taxation des résidences secondaires. Avantages et dangers
- Comment définir un réel projet commun aux 6 communes pour Crans-Montana
- Que devrait être une stratégie réellement axée sur le tourisme
- Comment animer la station, la rendre plus vivante et plus attractive
- Quelles sources de financement possibles pour les infrastructures

URBANISME ET MOBILITÉ

- Comment améliorer la circulation et les parkings
- Comment augmenter et améliorer les transports publics
- Étudier la création de zones piétonnes

NOUVELLES INFRASTRUCTURES

- Parkings
- Piscine publique
- Patinoire couverte
- Salle multisports

C'est maintenant aux assemblées primaires des six communes de se prononcer sur le règlement qui va leur être soumis.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant des développements liés à ces questions essentielles.

Daniel Salzmänn, Président de l'Apach

LE PRÉSIDENT DE L'APACH AU COMITÉ DE CRANS-MONTANA TOURISME ET CONGRÈS

Lors de l'Assemblée Générale de Crans-Montana Tourisme et Congrès du 10 avril, je me suis présenté à l'élection au Comité et ai été élu en tant que représentant des associations culturelles, de l'Apach, mais aussi des usagers de la station, au milieu des acteurs locaux.

Le nouveau comité, en grande partie renouvelé est composé de :

- **Joseph Bonvin**, commune de Chermignon et Montana
- **Arthur Clivaz**, directeur général de CMA
- **Jean-Daniel Clivaz**, entrepreneur et hôtelier
- **Nicolas Masserey**, directeur de l'ESS de Montana
- **Philippe Nicolle**, propriétaire et directeur du Monkeys Bar
- **Daniel Salzmänn**, gestionnaire et administrateur
- **Bettina Tschopp**, administratrice de l'Agence le Cristal
- **Pierre-Antoine Zanoni**, entrepreneur construction métallique

Les trois représentants nommés par les communes seront communiqués prochainement. Il sera présidé par Jean-Daniel Clivaz.

Mon objectif dans le cadre de son comité est de définir des objectifs clairs, simples et essentiels, et de faire en sorte qu'ils soient mis en œuvre de manière concrète et rapide.

Les points essentiels que je défendrai sont les suivants :

COMMUNICATION

Mise en place structure de communication centralisée à l'échelle de la station chargée de récolter, hiérarchiser et diffuser les informations et une communication structurée.

PROGRAMME QUALITÉ

Développer une réflexion sur la manière d'identifier et de répertorier l'ensemble des problématiques liées à l'accueil et à la prise en charge des hôtes de la station et de tous les éléments qui nuisent à l'image de la station.

VENTE ACTIVE DE LA STATION

Étude d'un programme de vente active intensive de la station

AUGMENTER LES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ

Analyser les possibilités de dynamiser la station afin de la rendre plus vivante et d'augmenter son attractivité. En particulier étudier ce qui se fait dans les stations qui ont une meilleure fréquentation.

Daniel Salzmänn, Président de l'Apach



FESTIVAL INTERNATIONAL DE BRIDGE DE CRANS-MONTANA

Zeina Marchettini-Jeanbart et Laura Tuor ainsi qu'Yves Moulin (arbitre) ont réussi à réunir 152 joueurs de bridge venus de Suisse, France, Italie, Liban et d'ailleurs, au Grand Hôtel du Parc à Montana pour un tournoi de bridge international qui s'est déroulé les 29 & 30 mars dernier. Et voilà Crans-Montana qui renoue avec sa vieille tradition de bridge.

Le 29 mars a eu lieu le tournoi par paires (2 sections de 19 tables chacune) qui a vu la victoire de François Stockli et Jean-Pierre Derivaz. Le 30 mars on a joué le Patton (tournoi par équipes de 4 à 6 joueurs) et 24 équipes ont participé et c'est l'équipe libano-italienne qui l'a remporté avec Mireille Fayad, Giorgio Duboin, Wafa Haddad, Jerry Stamatov, Adèle Hanna et Charles Nasr.

Non seulement les joueurs étaient ravis d'être de nouveau réunis à Crans-Montana « rajeunis de 15 ans » aux dires de plusieurs d'entre eux, mais surtout de retrouver « l'esprit de bridge » de Crans-Montana.

La FSB (Fédération Suisse de Bridge) tout en félicitant les organisateurs a exprimé le souhait de voir ce tournoi durer et grandir. Elle a déjà réservé les dates du 20-22 mars 2015 pour notre prochain Festival International. Le Club de Bridge de Crans-Montana, dont le siège est sis au Grand Hôtel du Parc à Montana, a voulu ressusciter ce grand tournoi et est déterminé à continuer dans ce sens.

Des parties libres sont organisées tous les jours à partir de 15h et l'hôtesse -Bridge hostess- Michèle Mittal vous y accueille du lundi au samedi à l'hôtel du Parc.

CRANS-MONTANA Le plus grand festival de bridge de Suisse.

152 joueurs sur deux jours

Le plus grand tournoi international de bridge de Suisse s'est déroulé le week-end passé au Grand Hôtel du Parc à Crans-Montana. Il était dû à l'organisation de Zeina Marchettini-Jeanbart, désireuse de redonner son lustre à ce domaine.

Pari réussi. Dans notre article du 31 août passé, nous avions expliqué que la nouvelle présidente du Bridge-Club de Crans-Montana se souvenait des tournois de bridge de février-mars d'antan, qui réunissaient jusqu'à 60 tables de quatre joueurs. C'était alors la tradition.

Cette fois dans la grande salle pleine à craquer du Grand Hôtel du Parc, elle a réuni 38 tables de quatre joueurs. Sous l'égide de la FSB (Fédération suisse de bridge), une séance à 36 tables s'est déroulée samedi 29 mars passé. Avec un premier prix à 600 francs pour le Scratch, à 400 francs sans 1re série et à 300 francs pour les



Le Festival international de bridge au Grand Hôtel du Parc. LE NOUVELISTE

3es séries et NC. Le dimanche 30 mars, un Patton en deux séances débouchait sur un premier prix à 1000 francs pour le Scratch.

Des joueurs valaisans et russes étaient là, mais aussi des champions libanais et italiens. Il y avait encore des Français et quelques Allemands. © FC

APACH ACADEMY & M4 NEWS

De grands noms de la littérature française contemporaine ont enrichi la vie culturelle de Crans-Montana les 14 et 15 mars. Animées par Robert Kopp, deux tables rondes ont révélé des aspects intimes de la vie d'écrivains choisis en fonction du thème retenu : Ecrire sa vie. Pierre Assouline, un habitué de notre Haut-Plateau, Claude Arnaud, Olivier Barrot, Philippe Caubère, Jacques Henric, Camille Laurens, Philippe Forest, Anne-Sylvie Sprenger et Frédéric Vitoux ont non seulement fasciné un public nombreux mais ont aussi goûté aux joies de la raclette, sont montés à Plaine Morte et, cerise sur le gâteau, ont admiré l'exposition et le bâtiment de la Fondation Pierre Arnaud. Cette première manifestation de l'apach academy a parfaitement répondu à nos attentes qui sont de faire connaître notre magnifique station loin à la ronde. Les intéressés peuvent suivre les débats en visitant le site Internet www.apachacademy.ch

L'apach academy a également accueilli un orchestre de chambre de Santander (Espagne). Formé de très jeunes musiciens, la JOSCAN a profité de son séjour à Crans-Montana pour préparer un concert de musique espagnole qui a été donné en clôture des Rencontres

Littéraires. Pour beaucoup de ces jeunes, c'était leur premier voyage à l'étranger et ils sont rentrés émerveillés de l'accueil et de la beauté du paysage. Les retombées médiatiques ne se sont pas fait attendre !

La plateforme de communication M4, par le truchement du local situé à 1 rue Centrale, Crans, se fait peu à peu connaître aussi bien sur le Haut-Plateau que dans les communes. Venez nous rendre visite et admirez les vitrines décorées par Sara Barberis !

Plusieurs groupes de travail préparent des surprises pour l'été : une radio Crans-Montana, une semaine de Street Art, des classes magistrales de danse contemporaine et de jazz fusion, un concours d'illustration. Si vous vous sentez appelés à donner un coup de main, envoyez un message à Romaine m4byapachacademy@gmail.com

Et, réservez déjà deux dates importantes pour l'été : les 18 et 25 juillet verront un feu d'artifice des manifestations au Régent ! Vous rencontrerez aussi Amira, une cantatrice âgée de 10 ans.



COMPÉTITION DE GOLF APACH

La traditionnelle compétition de golf aura lieu le samedi 26 juillet au Golf de Leuk (Loèche les Bains) formule Scramble à quatre. L'apéritif aura lieu à l'hôtel Étrier à 19h30 suivi du repas. Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire

Roland Olivier

REJOINGNEZ L'APACH - JOIN APACH

Bulletin d'adhésion / Membership form, à renvoyer par courrier à / to be returned by post at : APACH, et rue du Midi 16, 1003 Lausanne, Inscription par mail / by e-mail with : info@apach.ch

Nom / Last Name.....

Prénom / First Name.....

Adresse / Street.....

NPA / Post

Code Ville / Town

Telephone / Phone.....

Email.....

Domicilié à Crans-Montana / Domiciled in Crans-Montana :

OUI / YES

NON / NO



www.apach.ch